

**Madame Nicole Gargam
Adjointe au Maire
Déléguée à l'accessibilité
et aux situations de handicap**

le 12 septembre 2012

Téléphone : 02.23.62.13.82.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

ngargam@ville-rennes.fr

Conseil municipal du 12 septembre 2011

Intervention de Nicole Gargam à propos de la rentrée scolaire pour les élèves en situation de handicap.

Comme je l'avais déjà fait en juin dernier par voie de presse, je voudrais attirer votre attention, mes chers collègues, sur les graves difficultés auxquelles est confronté un grand nombre d'enfants en situation de handicap.

Ainsi, en cette rentrée 2011, une soixantaine d'enfants de notre département ne savent pas si ils seront scolarisés ni dans quelles conditions.

Effectivement, les IME accueillait jusqu'ici tous les enfants qui en avaient besoin au-delà même de leurs capacités d'accueil, des financements supplémentaires leurs étaient accordés par les services de l'Etat.

Cette disposition n'est plus depuis cette rentrée : l'ARS n'octroie aucun moyen nouveau.

Si ces jeunes n'ont pas de place, les conséquences seront dramatiques pour eux et pour leurs parents dont certains seront obligés d'arrêter leur activité professionnelle pour rester à la maison s'en occuper.

Chaque élève doit pouvoir bénéficier d'une solution adaptée à son handicap pour suivre une scolarité et préparer l'avenir.

Quant aux professionnels encadrant ces enfants : le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils ne sont pas mieux traités.

Ainsi, RGPP oblige, deux postes de deux directeurs de services de soins dans notre ville : l'un à Kerveiza et l'autre au centre Guillaume Regnier. Nous espérons que la nomination d'enseignants coordonnateurs apportera une réponse satisfaisante.

De plus les promesses de Nicolas Sarkozy en juin dernier lors de la conférence du handicap d'améliorer le sort des Auxiliaires de Vie Scolaire, de les faire sortir de la précarité sont restées lettres mortes: ces auxiliaires ne bénéficieront pas des formations escomptées, signent

des contrats de 3 ans renouvelables une fois seulement et leur embauche se fera au détriment d'un poste affecté à des tâches administratives.

Toujours dans le registre des promesses non tenues et des investissements financiers dont le Président de la République disait qu'ils lui tenaient "particulièrement à cœur" : la formation des enseignants spécialisés. En 2011, ils n'étaient que 75 pour toute la France à suivre la formation de l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INSHEA) contre 152 en 2005.

Donc, résumons: les enfants en situation de handicap auront peut-être une place en IME, en service de soins avec peut être un directeur, ils seront peut-être en milieu ordinaire accompagné d'un Auxiliaire de Vie qui ne sera peut être pas suffisamment formé à son handicap ou ils seront peut-être en CLIS avec peut-être un enseignant formé.

Cela fait beaucoup de "peut-être"...C'est sans doute ça "l'Ecole de l'Egalité des chances", formule phare de Luc Châtel : il y en a qui auront de la chance et d'autres beaucoup moins.

Quel mépris inacceptable pour les enfants en situation de handicap et leurs familles!

Nous resterons mobilisés avec ces familles et les associations qui les représentent jusqu'à ce qu'une solution acceptable soit trouvée pour tous.